Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260414-AFAF_2026_01_01-DE

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE PLEYBEN – (AFAFAF)

DELIBERATION DU BUREAU - SEANCE DU 14 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, à dix heures et trente minutes, les membres de l'AFAFAF de Pleyben, légalement convoqués, se sont réunis en mairie de Pleyben, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benoît SPRIET.

Date de convocation : le 27 mars 2026

Participaient à cette réunion : M. SPRIET Benoît – M. AUTRET Jean-Yves – Mme DEMEURE Florence – M. LE GALL Didier – M. LALLOUET Philippe – M. LEON Nicolas – M. QUEVAREC Alexandre - Mme STERVINOU Hélène – Mme PAVEC Brigitte (représentante de Mme Le Maire)

Absents excusés : M. PAVEC Yoann – M. CARO Ronan

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 9

N° 2026/01/01 : ELECTION DU PRESIDENT, VICE-PRESIDENT ET SECRETAIRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE PLEYBEN

Les statuts de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Pleyben approuvés par arrêté préfectoral n°2011-1079 du 20 juillet 2011 indiquent que le bureau comprend : le Maire ou un conseiller municipal désigné par lui, de la commune de Pleyben, 10 propriétaires en activité concernés par l'aménagement foncier, désignés pour moitié par la Chambre d'agriculture du Finistère et pour moitié par le conseil municipal de Pleyben.

Les 5 nouveaux membres désignés par le conseil municipal qui s'est tenu le 31 mars 2026 sont : Monsieur SPRIET Benoit, Monsieur LE GALL Didier, Monsieur QUEVAREC Alexandre, Madame STERVINOU Hélène et Monsieur PAVEC Yoann.
Madame Brigitte PAVEC est désignée représentante de Madame le Maire de Pleyben.

Les 5 nouveaux membres désignés par la chambre d'agriculture le 8 avril 2026 sont : Monsieur AUTRET Jean-Yves, Madame DEMEURE Florence, Monsieur LALLOUET Philippe, Monsieur LEON Nicolas et Monsieur CARO Ronan ;

Monsieur Benoit SPRIET, président sortant, indique à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'élection du président, vice-président et secrétaire du bureau ainsi constitué.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents :
- Monsieur Benoit SPRIET est élu Président de l'AFAFAF de Pleyben,
- Monsieur Didier LE GALL est élu Vice-président,
- Monsieur Nicolas LEON est élu secrétaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le secrétaire de séance,
Nicolas LEON.

Le Président de l'AFAFAF,
Benoit SPRIET.